

Un syndicat
qui informe

Un syndicat
responsable

Un syndicat
utile

UNION NATIONALE DES
SYNDICATS AUTONOMES



Section PAS-DE-CALAIS

Unsa Dgfp

Semaine 21 - 2019

Secrétaire de section :
Gilles Delwaulle

Tél. : 06 37 40 89 63
bureau : 03 21 24 69 23

mel :
unsa.ddfip62@dgfp.finances.gouv.fr

Pour l'avenir de la fonction publique et de ses agent-es !

Le communiqué des 7 organisations : CGT, UNSA, FSU, SOLIDAIRES, FA-FP, CGC, CFTC
L'importante journée d'action et de grève des agent-es du 9 mai dernier à l'appel des
organisations syndicales CFTD, CFTC, CFE-CGC, CGT, FAFP, FO, FSU, Solidaires et UNSA a
permis de dénoncer le projet de loi de transformation de la Fonction publique lourd de
conséquences négatives tant pour les agent-es que pour les usager-es.

Les annonces récentes sur les 120 000 suppressions d'emploi qui ne seraient plus l'objectif du gouvernement et sur la mise en place d'une prime de précarité constituent des inflexions positives à mettre au compte de la large unité syndicale et de la mobilisation.

Mais, sur l'essentiel du projet de loi, à ce jour, le gouvernement n'a pas répondu aux légitimes inquiétudes des organisations syndicales, par exemple sur les nouvelles instances de dialogue social prévues ou encore sur le recours accru au contrat et il ne tient aucunement compte de leurs propositions.

Si ce projet de loi était adopté par le Parlement, il aurait des répercussions graves sur la qualité du service public, sur l'exercice des missions publiques et sur les conditions de travail des agent-es.

A la veille d'un rendez-vous salarial, les organisations syndicales exigent une politique salariale qui permette de reconnaître mieux le travail, les qualifications et l'engagement professionnel de toutes et tous les agent-es. Elles revendiquent une amélioration des salaires de toutes et tous les agent-es qui passent par le dégel du point d'indice et des mesures générales ainsi que par la suppression du jour de carence. **Les organisations syndicales CGT, UNSA, FSU, Solidaires, CFE-CGC, CFTC, FAFP de la Fonction publique affirment de**

nouveau leur attachement aux valeurs du service public et à une Fonction publique au service de toutes et tous, porteuse de l'intérêt général.

Elles appellent les agent-es à se mobiliser les 27, 28 et 29 mai par des initiatives et actions diver-ses (conférences de presse, rencontres avec les élu-es, débats, rassemblements...), et particulière-ment le 28 mai jour du vote du texte par l'Assemblée nationale, pour dire non à ce projet de loi de transformation de la fonction publique et exiger une revalorisation salariale pour toutes et tous les agent-es.

Retrouvez le communiqué sur le site de l'UNSA Fonction Publique : <https://www.unsa-fp.org/?Pour-l-ave...>

Déménagement des services centraux. Du grand n'importe quoi !

Notre ministre de tutelle, dans une sortie journalistique dont il a le secret, a annoncé mercredi 8 mai son intention de déménager 3000 agents des services centraux de la DGFIP

vers « Guéret, le bassin minier du nord de la France (rappelons que le ministre est originaire de Tourcoing), ou la Bretagne ».

il y avait déjà la géographie revisitée, qui angoisse tous les agents des directions territoriales. Monsieur Darmanin a choisi d'en remettre une couche afin d'être sûr de totalement déstabiliser la communauté des agents de la DGFIP.



Il fait fi des aspirations de nos collègues des services centraux qui, pour leur grande majorité, on fait leur vie sur Paris ou en Île-de-France, et ne veulent pas quitter leurs bureaux. Ces agents sont également attachés aux services et aux prestations offertes par la

présence sur le site de Bercy (coopérative, associations culturelles et sportives, ...) et l'environnement parisien (grands magasins, vie culturelle, parcs et jardins, ...).



Guéret 1^{er} !!

De plus, que va-t-il se passer pour ceux de nos collègues dont les conjoints travaillent dans une autre administration ou dans le secteur privé. Parviendront-elles ou ils à retrouver un travail dans des régions qui ne sont pas réputés pour être des zones de plein emploi !?

Et que dire des capacités de bureaux, de logements, de scolarisation, ou de santé dans des régions souvent présentées comme des déserts médicaux !

Ce n'est pas faire offense à Guéret, au bassin minier ou à la Bretagne que de dire que sur le plan des à côté, Paris n'a pas d'égal. Certes, ces régions ont leurs avantages, mais ce ne sont peut-être pas ceux recherchés par nos collègues des services centraux.

De plus, que va-t-il se passer pour ceux de nos collègues dont les conjoints travaillent dans une autre administration ou dans le

Monsieur le ministre, avez-vous pensé aux risques sociaux et psycho-sociaux que vous risquez de provoquer en faisant de telles annonces ?

Nous voudrions juste signaler qu'aucune concertation n'a été menée sur ce sujet jusqu'à présent. Il était juste question de déménager quelques services mais pas les services centraux dans leur presque totalité.

Mais Monsieur Darmanin est un mercantile. Tout ce qu'il voit c'est la juteuse opération immobilière qu'il pourrait faire en vendant les bureaux (Turgot et Sully qui abritent les services centraux de la DGFIP) qui se trouvent sur la dalle de Bercy à proximité immédiate de la gare de Lyon. C'est en emplacement qui vaut de l'or.

NON, monsieur le ministre, les agents de la DGFIP ne sont pas que des pions que vous pouvez déplacer au gré de vos humeurs !



J'entends aussi les remarques acerbes de certains collègues de province qui eux aussi subissent les déménagements, les restructurations et sont en attente des effets de la géographie revisitée sur leur service : « Chacun son tour, nous on a donné, alors les services centraux, ces privilégiés,

peuvent bien donner de leur personne ».

Certes, certains objecteront même que la mobilisation des services centraux lors des mouvements de grève (souvent moins de 5 % de grévistes) ne va pas pousser les agents des autres services à se mobiliser en leur faveur. Chacun sa m----, comme on dit !

L'UNSA, en liste commune avec la CGC, siège au comité technique des services centraux.

Nous défendons les droits des agents des services centraux, comme nous défendons les droits des collègues des directions provinciales où nous sommes élus.

Dans tous les cas, notre priorité est la défense des intérêts des agents, la défense de leurs conditions de travail, de la qualité de vie au travail.

Nous porterons en comité technique des services centraux la revendication suivante : que

chaque agent concerné par ce potentiel déménagement soit consulté et puisse donner son avis sur le changement d'implantation proposé. Si 50 % des agents se déclarent « contre » ce déménagement, alors le ministre devra accepter le choix des agents.

Si, à l'issue de cette consultation, le ministre passe en force sur cette question, cela confirmera qu'il n'a aucune considération pour les agents de la DGFIP. Mais n'est-ce-pas déjà le cas ?

PS : À toutes fins utiles, l'auteur de ce texte, qui ne souhaite pas être taxé de parisianisme, précise qu'il habite dans une des régions proposées pour accueillir les collègues des services centraux.